



## DOSSIER DE PRESSE (03.05.2016)

### L'Etat du Phénomène de la Drogue au Grand-Duché de Luxembourg (Rapport RELIS - Edition 2015)<sup>1</sup>

« Stabilisation de la prévalence de l'usage problématique de drogues illicites et augmentation de l'usage par injection de stimulants, et en particulier de cocaïne qui affiche une disponibilité nationale accrue. Partiellement liée à cette tendance, une hausse de la proportion d'usagers de drogues parmi l'ensemble des nouveaux cas d'infections au VIH. Diminution continue du taux de mortalité liée à l'usage de drogues illicites et vieillissement global de la population d'usagers de drogues ».

Créé en 1994, le Point Focal Luxembourgeois de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (OEDT), assure pour le compte du ministère de la Santé la surveillance épidémiologique des phénomènes liés aux drogues illicites et aux toxicomanies par le biais du Réseau Luxembourgeois d'Information sur les Drogues et les Toxicomanies (RELIS). Outre ses travaux de recherche ciblés, le Point Focal OEDT contribue à l'élaboration du *Rapport national sur l'état du phénomène de la drogue au G.-D. de Luxembourg*.

#### Usage de drogues illicites en population générale : tendances mondiales, européennes et nationales

A l'échelle mondiale (UNODC, 2015)<sup>2</sup>, le nombre global de personnes âgées de 15 à 64 ans ayant consommé au moins une drogue d'origine illicite au cours de l'année écoulée est estimé à 246 millions, ce qui équivaut à 1 personne sur 20 au niveau de la population mondiale dans cette classe d'âge. L'usage à caractère problématique de drogues illicites concerne quelque 27 millions de personnes, dont la moitié sont des injecteurs. L'UNODC estime que 1,65 millions d'usagers par injection au monde vivent avec le VIH. Le cannabis reste de loin la drogue la plus consommée<sup>3</sup> à l'échelle planétaire (177,63 millions de personnes équivalant à 3,8 % de la population mondiale telle que définie). L'usage des stimulants de type amphétamine (STA) s'élèverait à 34,40 millions de personnes (0,7%). La prévalence de « l'ecstasy » (18,75 millions de personnes ou 0,4% de la population) a diminué par rapport aux données de 2009. Le nombre de consommateurs d'opiacés est resté stable et se situerait autour de 16,5 millions de personnes (0,435%).

**Au sein de l'UE**, selon les dernières données de l'OEDT<sup>4</sup>, 80 millions de personnes auraient consommé au moins une drogue illicite au cours de leur vie et on compterait 1,3 millions d'usagers problématiques d'opiacés. L'usage de drogues en Europe reste historiquement élevé. Des évolutions positives sont toutefois à voir dans la baisse des nouveaux usagers d'héroïne, la diminution du recours à l'injection et le recul des décès liés à la drogue dans certains pays. Les amphétamines et l'ecstasy demeurent les stimulants de synthèse les plus fréquemment consommés en Europe. En ce qui concerne le cannabis, environ 1% d'Européens adultes (de 15 à 64 ans) le consomment quotidiennement ou presque quotidiennement. Aussi, le nombre, les types et la disponibilité de nouveaux produits psychoactifs en Europe ont continué à croître. La mondialisation, les avancées technologiques et l'internet ont contribué au développement d'un marché ouvert à ces mêmes produits.

A l'échelle micro-géographique, les tendances **au Grand-Duché de Luxembourg** reflètent dans les grandes lignes celles observées au sein de l'UE, avec toutefois des variations locales en matière de prévalence plus ou moins prononcées et une stabilisation du taux de prévalence de l'usage problématique de drogues d'origine illicite. Une **nouvelle étude représentative en population générale**

<sup>1</sup> L'édition 2015 du rapport RELIS et les autres travaux de recherche du point focal national OEDT peuvent être téléchargés du site <http://www.relis.lu>

<sup>2</sup> UNODC (2015), Rapport mondial sur les drogues 2014, UNODC, Vienne.

<sup>3</sup> La prévalence et taux de prévalence par produit se rapportent à la consommation au cours de l'année écoulée de personnes âgées de 15 à 64 ans.

<sup>4</sup> Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies. (2015). Rapport annuel 2015 sur l'état du phénomène de la drogue en Europe. OEDT. Lisbonne.

**Contact de presse** : Dr Alain Origer, Coordinateur national « Drogues », Tel. (352) 2 478 56 25, e-mail : [alain.origer@ms.etat.lu](mailto:alain.origer@ms.etat.lu)

**Références en ligne** : Rapport sur l'état du phénomène de la drogue au Grand-Duché de Luxembourg. Edition 2015 (téléchargeable sous : <http://www.sante.public.lu> ou <http://www.relis.lu> ou <http://www.ms.public.lu> )

devrait permettre en 2016 de disposer de données actualisées sur l'usage de drogues illicites au sein de la population générale du Grand-Duché de Luxembourg.

## Indicateurs de prévalence d'usage problématique de drogues et caractéristiques des usagers

En matière de surveillance épidémiologique, on notera que **le nombre d'usagers problématiques de drogues (UPD) indexés par les institutions nationales** en 2014 équivalait à 5.806 personnes (comptages multiples inclus)<sup>5</sup> (2002: 4.701).

A titre comparatif, on retiendra qu'en 2002, 2.383 personnes furent recensées par les institutions de **réduction de la demande** et 2.318 par les instances de **réduction de l'offre**. En 2014, ces mêmes instances ont recensé respectivement 2.791 et 3.015 personnes. Sommairement, le nombre de personnes entrées en contact avec des instances sanitaires et répressives a baissé entre 2011 et 2013 pour afficher à nouveau une hausse marquée en 2014. Une analyse plus détaillée permet toutefois de constater une diminution du nombre de contacts avec les forces de l'ordre qui contraste avec une augmentation du nombre d'usagers en traitement jusqu'en 2013. Par ailleurs, le nombre de patients en traitement aigu en milieu hospitalier, en baisse pendant plusieurs années, s'est stabilisé alors que les traitements spécialisés extrahospitaliers et les traitements de substitution ont gagné du terrain, ce qui a par exemple permis d'atteindre la **meilleure couverture nationale en matière de traitement de substitution au sein de l'UE**. A noter enfin la baisse au niveau du nombre de contacts enregistrés par les services de réduction des risques jusqu'en 2013, suivie d'une nouvelle hausse marquée en 2014 (131.000 contacts).

En référence aux données les plus récentes (Origer, 2012)<sup>6</sup>, **la prévalence et le taux de prévalence d'UPD** actuels sont estimés respectivement à 2.070 personnes (I.C. (95%) : 1.553 – 2.623) (comptages multiples exclus) et 6.16 par mille personnes issues de la population nationale âgée entre 15 et 64 ans. De l'analyse des études sérielles de 1997 - 2012 ressort que la prévalence absolue et les taux de prévalence de l'usage problématique de drogues affichent une **tendance à la baisse** depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle.

Au fil de la dernière décennie, **la polyconsommation** est devenue le comportement prépondérant chez les usagers de drogues en contact avec le réseau institutionnel national. Toutefois, la pratique de l'injection tend à diminuer au bénéfice de la consommation par inhalation. Par contre, on observe une augmentation des personnes en contact avec les institutions nationales en raison **de problèmes liés à l'usage de cannabis** et une **hausse au niveau de l'injection de stimulants, et en particulier de la cocaïne**, actuellement très disponible, et se substituant partiellement à l'injection d'héroïne.

**L'âge moyen** des usagers recensés est passé de 28 ans et 4 mois en 1995 à 32 ans et 3 mois en 2014. L'âge moyen des usagers masculins a augmenté plus rapidement que celui des femmes. L'âge moyen des usagers luxembourgeois est inférieur à celui des non-luxembourgeois. A souligner enfin que les usagers de drogues illicites ont tendance à entrer en **traitement de façon plus précoce**, ce qui pourrait être dû à une offre de prise en charge qui a été diversifiée au cours des dernières années.

## Mortalité et morbidité associées à la consommation de drogues

L'exécution des plans d'action nationaux en matière de drogues et de toxicomanies a été accompagnée d'une baisse discontinue mais notable des **décès par surdosage** au Grand-Duché de Luxembourg (27 cas en 2007 et 8 cas en 2014). Exprimée en nombre de cas de surdose par rapport à la population générale du Grand-Duché de Luxembourg, cette proportion correspondait à 5,9 décès par surdose pour 100.000 habitants âgés entre 15 et 64 ans en 2000 alors qu'en 2014, 2,04 surdoses aiguës pour 100.000 habitants ont été enregistrées (2010 : 3,5). Les données médico-légales de 1992 à 2014 confirment que la quasi-totalité des décès impliquait la consommation d'héroïne<sup>7</sup>. Bien que la moyenne d'âge des victimes ait augmenté de façon continue, la proportion de victimes âgées de moins de 20 ans est restée relativement stable. A souligner enfin que depuis l'ouverture de la première salle de consommation supervisée de drogues jusqu'à la fin de l'année 2015 quelque **1.900 incidents de surdosage** ont été gérés et aucune surdose, prise en charge à l'intérieur de cette structure d'accueil, a connu une issue fatale.

En termes épidémiologiques, le taux d'infection au **VIH** au sein de la population d'UPD se situe autour de 4%. La proportion moyenne d'usagers intraveineux de drogues parmi les personnes nouvellement infectées par le VIH, a suivi une tendance longitudinale discontinue à la baisse jusqu'à 2011 pour accuser une tendance à la hausse depuis 2014 (2014 : 19%). Si cette hausse, qui s'observe également dans certains autres pays de l'UE, peut s'expliquer en partie par une **couverture de dépistage accrue** au sein de la

<sup>5</sup> Dans ce recensement les comptages multiples sont inclus ce qui signifie qu'une personne donnée a pu être indexée deux fois ou plus si on tient compte de l'ensemble des institutions spécialisées établies sur le territoire national. Dès lors, ce chiffre ne représente pas la prévalence (la taille) effective de la population d'UPD au niveau national (qui elle, se détermine par des méthodologies différentes – voir Origer, 2012).

<sup>6</sup> Origer A. Prevalence of Problem Drug Use and Injecting Drug Use in Luxembourg: A Longitudinal and Methodological Perspective. *Eur Addict Res.* 2012;18:288-296.

<sup>7</sup> Origer A, Lopes da Costa S, Baumann M. Opiate and cocaine related fatal overdoses in Luxembourg from 1985 to 2011: A study on gender differences. Origer A, Lopes da Costa S, Baumann M. *Eur Addict Res.* 2014; 20(2):87-93.

Origer A, Le Bihan E, Baumann M. Social and economic inequalities in fatal opiate and cocaine related overdoses in Luxembourg: A case-control study. *Int J Drug Pol* 2014. 25:911-915.

population d'usagers de drogues au niveau national, des facteurs tels que la **consommation accrue de stimulants**, et particulier de cocaïne par injection par des usagers polyconsommateurs fortement marginalisés, semblent également être en jeu. La prévalence **VHC (hépatite C)**, en nette progression jusqu'en 2007<sup>8</sup>, semble s'être stabilisée depuis lors, bien qu'à un niveau fort élevé.

## Disponibilité et qualité des drogues illicites au niveau national

Une analyse longitudinale fait apparaître une tendance générale à la baisse<sup>9</sup> des **quantités saisies** d'héroïne, de cocaïne et de cannabis depuis 2010, affichant toutefois une hausse pour ces trois substances en 2014. Nonobstant les quantités de cannabis et de cocaïne saisies, **le nombre de saisies** a augmenté de façon discontinue depuis 1990 en ce qui concerne le cannabis et depuis 2010 pour la cocaïne, alors que le nombre de saisies d'héroïne a eu tendance à diminuer depuis 2010. Ceci suggère qu'un nombre plus élevé de saisies portant sur des quantités réduites ont été enregistrées. Le nombre **total de personnes impliquées dans des infractions de détention de drogues** affiche une augmentation continue depuis les dernières quinze années. (2000 : 1.758 ; 2013 : 2.069 ; 2014 : 2.816). A ce jour aucune saisie de crack n'a été enregistrée par les instances répressives bien que les associations de terrain rapportent la pratique du *free-basing / cocaïne cooking* par un certain nombre d'usagers.

Au cours des dernières années, des **réseaux de distribution** mieux organisés ont vu le jour sur le plan national. L'expansion de ces réseaux plus structurés a contribué à une hausse sensible de la disponibilité de drogues illicites, particulièrement en ce qui concerne l'offre de cocaïne. Les nouvelles drogues synthétiques et produits associés (NPS, Legal highs) sont également en progression. Les stratégies et techniques de vente de drogues au détail impliquent plusieurs acteurs avec des tâches bien définies afin de réduire les risques liés au trafic. Par ailleurs, les réseaux de vente œuvrent à délocaliser leurs points de vente vers des endroits moins visibles aux forces de l'ordre, tels qu'appartements privés ou cafés. La proportion de trafiquants de drogues non-luxembourgeois est restée stable les dernières années. Un indicateur complémentaire de la **disponibilité accrue** de drogues illicites au niveau national est à voir dans le fait qu'actuellement presque 50% des usagers **s'approvisionnent en drogues illicites exclusivement au Luxembourg**, alors que cette proportion représentait seulement 15% en 2008.

Comparée à la situation en 2006, la **pureté** de la cocaïne a baissé et des variations remarquables de la pureté de l'héroïne ont été observées au cours des dernières années. Il s'agira également de suivre attentivement les variations importantes au niveau des concentrations maximales de THC dans différentes variétés de cannabis saisies au Luxembourg les dernières années. L'apparition de **nouvelles drogues de synthèse**, dont les effets et risques potentiels associés sont encore largement inconnus au moment de leur apparition, constitue un autre phénomène particulièrement inquiétant. **Les prix** de l'ensemble des drogues illicites vendues sur le marché national ont connu au cours des dernières années des marges de plus en plus importantes, ce qui est notamment à mettre en relation avec les importantes fluctuations de la qualité des produits finaux et des réseaux de distribution plus diversifiés.

## Stratégie et plans d'action « Drogues et Addictions » 2010 - 2014 et 2015 - 2019

**L'objectif général** de la stratégie et des plans d'action nationaux en matière de lutte contre les drogues et les addictions est de contribuer à atteindre un niveau élevé de protection en termes de Santé publique, de Sécurité publique et de cohésion sociale. Le plan d'action national repose prioritairement sur **deux piliers**, à savoir la réduction de la demande et la réduction de l'offre ainsi que sur **quatre axes transversaux** : la réduction des risques, dommages et nuisances, la recherche et l'information, les relations internationales et finalement les mécanismes de coordination.

**Le budget global du ministère de la Santé** alloué aux services et programmes du domaine des drogues et des toxicomanies, est passé de 2.066.000.- EUR en 2000 à 10.949.211.- EUR en 2014 ce qui équivaut à un taux de progression de 430%. De façon générale, les dépenses publiques en matière de lutte contre les drogues et les toxicomanies ont été estimées à 38,5 millions EUR (Origer, 2010). Les dépenses allouées exclusivement aux traitements des problèmes liés à l'usage de drogues illicites représentaient 16,2 millions EUR en 2012.

Le **plan d'action gouvernemental 2010-2014** en matière de lutte contre les drogues d'acquisition illicite et des addictions associées a été soumis à une **évaluation externe**. Les conclusions de cette évaluation ont été publiées et, ensemble avec les recommandations issues d'une série de groupes de travail d'experts nationaux et de résultats d'enquêtes auprès des usagers/clients, ont servi à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action drogues et addictions 2015-2019<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> Origer A, Schmit J.-C. Prevalence of hepatitis B and C and HIV infections among problem drug users in Luxembourg: self-report versus serological evidence. *J Epidemiol Community Health* 2012;**66**:64-68.

<sup>9</sup> Les drogues en transit exclues ; uniquement les quantités destinées au marché national.

<sup>10</sup> **Ministère de la Santé** (2015), Stratégie et plan d'action gouvernementaux 2015 – 2019 en matière de lutte contre les drogues d'acquisition illicite et des addictions associées. Ministère de la Santé, Luxembourg